

Édito

En 2016, APICRYPT a fêté ses 20 ans et près de 5 000 utilisateurs supplémentaires!

Bien qu'à plusieurs reprises, il a fallu faire face à nos détracteurs, nous sommes aujourd'hui fiers d'annoncer que **65 000 utilisateurs bénéficieront du système fin décembre 2016 et selon nos projections 70 000 fin 2017.**

Grâce à votre pragmatisme, l'outil APICRYPT est de plus en plus utilisé et la croissance du réseau est naturellement exponentielle.

Un seul objectif : Gagner du temps pour sauver des vies!

Mais, nous ne cessons d'être exigeants pour que l'outil soit et devienne toujours plus performant.

Parque ce qu'un seul manquement sur l'échange de données peut impliquer l'aggravation de l'état d'un patient, tout incident même mineur doit nous être communiqué.

Nos équipes sont à votre écoute.

Nous avons développé les outils de traçabilité nécessaires (APICRYPT 2) et nous réfléchissons actuellement à un moyen formalisé de nous faire part des courriers ayant posés des problèmes.

Ces points de dysfonctionnement peuvent également engendrer des conséquences médico-légales dramatiques. Pour un prétexte subtil, on peut prendre parfois le risque de perdre une information de santé (changement de secrétariat, mises à jour des annuaires...).

Contribuer à la nécessaire continuité des soins grâce à la transmission instantanée des courriers médicaux est le leitmotiv de l'APICEM.

Par ailleurs, l'APICEM a engagé toutes les démarches nécessaires à l'intégration de l'espace de confiance MSS encadré par la CNAMTS et APICRYPT est déjà labellisé France Cyber security.

Avec un peu d'avance, toute l'équipe de l'APICEM vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Docteur CARON
Gérant d'APICEM SARL

63 600
UTILISATEURS

39 600
UTILISATEURS LIBÉRAUX

16 200
UTILISATEURS HOSPITALIERS

1 928 EHPAD
(152 600 LITS)

3 662 LABORATOIRES
95% des laboratoires français
utilisent APICRYPT

71 millions de messages
en 1 an

135 SPÉCIALITÉS
médicales et paramédicales

Chiffres APICRYPT Octobre 2016

URGENT



Vous avez peut-être reçu votre CD de mise à jour avec les clés de cryptage 2017.

Installez le sans attendre le 1er janvier 2017 !

En cas de difficulté, notre support technique est joignable du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h au +33 (0)3.28.63.00.65 (hors jours fériés).

URGENT

Mise à jour des clés de cryptage APICRYPT 2017

PROJET

Service de prescriptions dématérialisées

PAROLES

Les apicrypteurs s'expriment...

FLUX

En nette progression

NOUVEAU

Dématérialisation administrative

PROJET SERVICE DE PRESCRIPTIONS DÉMATÉRIALISÉES



Un projet de service de prescriptions dématérialisées développé par l'APICEM

L'APICEM, en collaboration avec des pharmaciens, a le projet de diffuser un service de prescriptions dématérialisées.

Les objectifs sont multiples. Mais il s'agit avant tout d'apporter les avantages liés à l'usage des nouvelles technologies dans le processus de prescription et délivrance des produits de soins tout en offrant des garanties supplémentaires pour les prescripteurs, les officines délivrant des produits pharmaceutiques et les patients, notamment en terme de traçabilité et de sécurité.

Ce service permettra :

- Un meilleur suivi des prescriptions
- La simplification du processus de délivrance de produits pharmaceutiques et de l'alimentation des automates.
- La mise en œuvre d'un dispositif de traçabilité
- La conservation des échanges
- L'analyse statistique au bénéfice de travaux de recherche ou d'intérêts généraux comme la lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse par exemple.

TABLEAU COMPARATIF

FONCTIONS

FONCTIONS	PRESCRIPTION PAPIER	PRESCRIPTION DÉMATÉRIALISÉE
Protection contre la falsification/duplication	✗	✓
Protection contre la perte/le vol	✗	✓
Stockage et archivage sécurisé	✗	✓
Traçabilité des échanges	✗	✓
Traçabilité des modifications	✗	✓
Annulation de prescription	✗	✓
Analyses statistiques poussées	✗	✓

PRESCRIPTION PAPIER

PRESCRIPTION DÉMATÉRIALISÉE

L'APICEM, en fournissant des outils permettant de faciliter le geste métier des praticiens de santé et de sécuriser leurs échanges, est fidèle à ses objectifs.

L'APICEM est toujours en recherche de partenaires utilisateurs, éditeurs de solutions, concepteurs ou exploitants d'automates de stockage et de délivrance de médicaments, afin de pouvoir continuer à faire évoluer les spécifications du service de prescriptions dématérialisées, satisfaire les besoins de chacune des parties et simplifier l'intégration de ce nouvel outil dans les infrastructures existantes.

Nous vous invitons à vous rapprocher de l'équipe projet « service de prescriptions dématérialisées » de l'APICEM et à nous faire part de vos besoins, contraintes et idées pour faire de ce projet un outil adapté et efficace capable de fédérer l'ensemble des acteurs concernés.



Si vous souhaitez participer à ce projet, contactez notre chargé de projet :

M. Alexandre CARON
alexandre.caron@apicem.fr



Assistance technique :
Du lundi au vendredi,
de 8h à 19h sans interruption
et le samedi de 9h à 12h
(hors jours fériés)

+33 0 3 28 63 00 65

www.apicrypt.org

APICEM SARL
3 route de Bergues
CS 20 007
F - 59 412
Coudekerque cedex 2



Découvrez nos applications pour tablettes et smartphones :





En mai dernier, nos utilisateurs ont décidé de prendre la parole en participant à la pétition « APICRYPT OUI, Non à une messagerie imposée par l'ARS » sur le site mesopinions.com

Nous avons sélectionné quelques commentaires des apicrypteurs qui reflètent l'opinion générale (au total 741 commentaires et plus de 5 000 signatures).



Défendons une messagerie libre, choisie et autofinancée

Bernard

Depuis 20 ans: efficace, associative, pas chère, reconnue: pourquoi en créer une autre ?

Jean-philippe - Saint-martin-la-sauvété

J'utilise avec beaucoup de satisfaction APICRYPT depuis plusieurs années : efficacité, sécurité et convivialité!

Pourquoi faire compliqué alors que tout est simple?

Bruno - Toulouse

Fiabilité, excellent rapport bénéfices/coût, rapidité, bonne interopérabilité avec le logiciel métier ...

Bertrand - Chateaudun

Parce qu'APICRYPT c'est TOP !! Tout simplement...

Didier - Lessy

APICRYPT répond totalement à mes attentes , aucune raison de subir un nouveau dictat des services publics.

Florence - Lille

Très satisfaite de vos services depuis plusieurs années, qui me font gagner tant de temps!! Merci et continuez à vous battre pour nous.

Marie - Beaumont le Roger

Arrêtons le gaspillage, pensons aux patients tout simplement et laissons APICRYPT se diffuser sans entrave ...

Julien

Retrouvez l'intégralité des commentaires sur : [En cliquant ici](#)

ou

sur le site :

www.mesopinions.com
pétitions/santé
APICRYPT OUI, Non à une messagerie imposée par l'ARS!

Ces messages motivent notre équipe à toujours faire mieux pour faciliter vos pratiques.

Merci à tous pour votre soutien





LES FLUX APICRYPT 2016 EN NETTE PROGRESSION...

Près de 64 000 apicrypteurs utilisent la messagerie en France métropolitaine et DOM-TOM.

Mais avoir un annuaire fiable, le plus grand réseau de professionnels de santé, ne suffit pas.

Dans l'intérêt des patients, pour que leurs données soient sécurisées et transmises dans les plus brefs délais, il faut que cela crée du flux...

Avec APICRYPT, l'objectif est atteint.

Grâce à vous les flux continuent d'augmenter, continuons !

La preuve par les chiffres :

LES FLUX DE MESSAGES APICRYPT sur 12 mois glissants d'octobre à octobre	TOUS UTILISATEURS	UTILISATEURS HOSPITALIERS
Octobre 2012	37,1 millions	1,8 millions
Octobre 2013	46 millions	2,7 millions
Octobre 2014	53,8 millions	3,5 millions
Octobre 2015	61,3 millions	4,5 millions
Octobre 2016	71,4 millions	6,1 millions
	+92% en 5 ans!	+ 500% en 5 ans!

Cette progression des flux hospitaliers d'établissements privés et publics nous prouve que l'État a enfin rejoint l'APICEM dans son combat pour la lutte contre les décès liés à la mauvaise communication entre l'hôpital et la ville.

EN MARCHÉ FORCÉE VERS LA DÉMATÉRIALISATION ADMINISTRATIVE

Comme l'État s'y astreint depuis 2012, les collectivités locales et les établissements publics devront être techniquement prêts à recevoir les factures électroniques produites par certains de leurs fournisseurs, dès le 1er janvier 2017, loi n°2014-1 du 2 janvier 2014 et ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014.

L'obligation faite aux entreprises de transmettre des factures dématérialisées à leurs clients publics sera mise en oeuvre de façon progressive, selon le calendrier suivant :

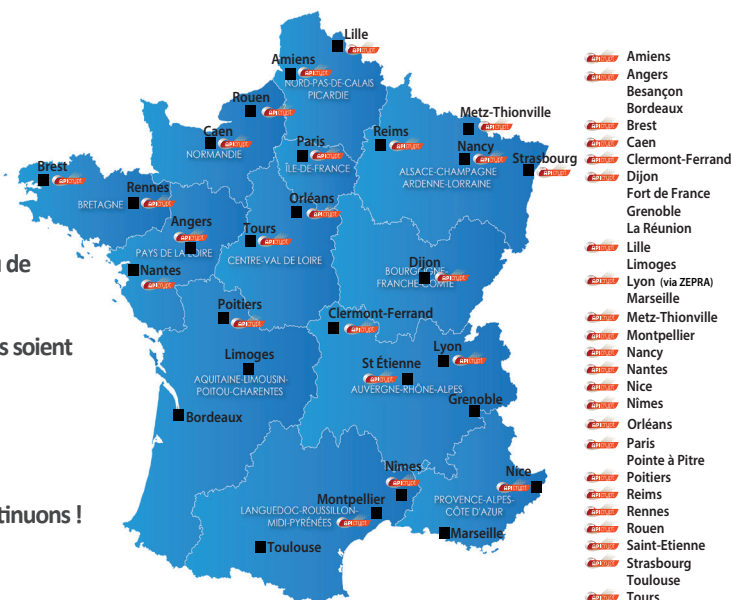
- en 2017 pour les quelque 200 plus grandes entreprises françaises ;
- en 2018 pour les 45.000 entreprises de taille intermédiaire ;
- en 2019 pour les 136.000 petites et moyennes entreprises ;

Afin d'anticiper cette dématérialisation, nous allons faire bénéficier l'ensemble de nos utilisateurs privés de ces possibilités de dématérialisation des documents administratifs, tout en ayant la valeur légale requise, au même titre que les utilisateurs publics ou institutionnels.

Progressivement, courant 2017, nous allons mettre en place ce projet qui nous tient à cœur, réduisant ainsi d'avantage l'impact environnemental.

Pour en bénéficier, il est important que vos coordonnées personnelles notamment votre adresse mail de contact soit à jour.

Carte de France des 23 Centres Hospitaliers Régionaux et Universitaires Apicryptés



«
Un message
= un patient
= une vie
»

«
Plus qu'une
obligation...
Une volonté
»

